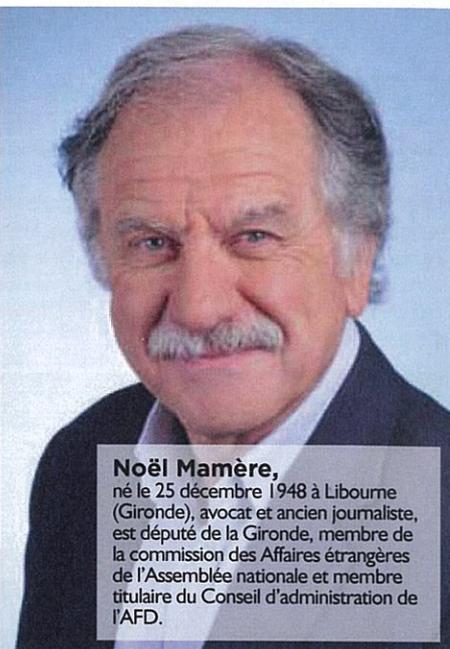


“ En tant qu'élu, maire d'une ville signataire d'une convention de partenariat avec l'AFD, je mesure chaque jour l'importance de cette agence dans la structuration de l'aide au développement. ”

MICHEL DESTOT



**Michel Destot**, né le 2 septembre 1946 à Malo-les-Bains (Nord), est ingénieur de formation. Député de l'Isère, il est membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et membre titulaire du conseil d'administration de l'AFD.



**Noël Mamère**, né le 25 décembre 1948 à Libourne (Gironde), avocat et ancien journaliste, est député de la Gironde, membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et membre titulaire du Conseil d'administration de l'AFD.

## MICHEL DESTOT ET NOËL MAMÈRE

Les députés Michel Destot et Noël Mamère ont été nommés membres titulaires du Conseil d'administration de l'AFD le 25 septembre dernier. L'occasion pour eux, trois mois après leur prise de fonction, de nous livrer leur point de vue sur les activités de l'AFD et plus globalement sur les évolutions de l'aide publique au développement.

**Vous avez été récemment nommés administrateurs de l'AFD : quel sens donnez-vous à cet engagement au regard de vos autres responsabilités ?**

**Michel Destot :** L'AFD tient une place centrale en matière de développement du fait de son positionnement privilégié aux côtés des États, mais aussi auprès des entreprises publiques et privées, du secteur financier, du secteur associatif et des collectivités locales. En tant qu'élu, maire d'une ville signataire d'une convention de partenariat avec l'AFD, je mesure chaque jour l'importance de cette agence dans la structuration de l'aide au développement et je suis convaincu qu'elle doit renforcer sa position en ce sens au niveau national comme au plan international. Ce mandat est pour moi l'occasion de défendre un enjeu que je considère comme majeur pour la planète en termes de solidarité et d'équilibre économique — Sud et Nord réunis —, et une certaine vision à la fois de l'urgence environnementale et de l'exigence partenariale.

**Noël Mamère :** Cela va me permettre de faire entendre d'avantage la voix de l'écologie au sein de cette grande agence, instrument fondamental de la France pour lutter contre la pauvreté et pour le développement partout sur la planète. Les écologistes se battent pour un meilleur partage des ressources : plus d'un milliard d'êtres humains dans le monde souffrent encore de la faim en 2012. La vision écologiste d'un monde solidaire et responsable est donc plus que jamais d'actualité, pour le droit à la souveraineté alimentaire ou encore pour lutter contre le changement climatique. La preuve en est que c'est un écologiste, Pascal Canfin, qui est actuellement ministre délégué en charge du Développement.

**En tant que maires, quel regard portez-vous sur la coopération décentralisée comme outil du développement ?**

**N.M. :** La coopération décentralisée constitue un excellent outil pour développer à une échelle plus proche de l'humain les bonnes pratiques en matière de coopération et de développement. Les écologistes se sont toujours beaucoup investis dans la coopération décentralisée, et nous avons beaucoup d'élus de terrain en charge de cette question. Ce n'est vraiment pas un « gadget ». Quand nous voyons par exemple la région Île-de-France lancer une coopération avec Jérusalem-Est sous l'égide des élus écologistes, on s'aperçoit que l'on peut faire bouger les lignes en faveur de la paix par ce biais.

**M.D. :** Au nord comme au sud, les villes et les gouvernements locaux jouent aujourd'hui un rôle essentiel en matière de développement. Les collectivités locales ne sont ni des ONG ni des bailleurs de fonds internationaux. Elles ont investi un champ spécifique qui est pour l'essentiel celui du partage d'expérience. Elles sont très présentes, notamment dans l'accompagnement des processus de décentralisation, le renforcement de la maîtrise d'ouvrage et l'augmentation des capacités organisationnelles et techniques au niveau local. À ce titre, la coopération décentralisée, de ville à ville, de territoire à territoire, s'inscrit en complémentarité de l'action de l'État, des organisations internationales et des ONG.

**Le phénomène de mondialisation modifie-t-il votre perception de l'aide publique au développement ?**

**M.D. :** La mondialisation a évidemment rebattu les cartes en matière de développement et l'aide doit s'intégrer de façon résolue dans la stratégie diplomatique et économique de notre pays. La mondialisation nous met devant l'obligation de nous insérer de façon plus pertinente dans le jeu multilatéral et de mieux valoriser notre aide bilatérale, en veillant à la cohérence du tout. Mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance du développement local au travers de la coopération décentralisée. Les choses bougent, nous allons vers un rééquilibrage entre les partenaires du Sud et du Nord : nous devons nous réjouir de cette évolution plutôt que la craindre !

**N.M. :** Le phénomène que l'on nomme « mondialisation » peut modifier la perception de l'aide publique au développement (APD), au sens où il souligne l'interdépendance entre les peuples de notre planète, d'ici et de là-bas. Mais l'écologie politique a toujours pensé l'interdépendance entre les multiples phénomènes, entre le creusement des inégalités à l'échelle internationale et le dérèglement climatique. Ce n'est pas tant la mondialisation que l'aggravation de la « poly-crise » que nous observons depuis 2008 qui me persuade encore d'avantage que l'APD est un outil fondamental, puisque les fonds publics consacrés à l'APD sont les principaux outils de notre politique française de lutte contre la pauvreté et les inégalités partout sur la planète. Dans un monde aussi interdépendant que le nôtre, on ne peut pas se permettre de laisser se creuser une « fracture sociale » mondiale.